



Dans le cadre de la conférence de presse de la ministre des Affaires sociales et de la Santé, Marisol Touraine, et à l'occasion du lancement

le 18 mai

de la campagne «

La contraception qui vous convient existe

» de l'INPES,

la H

aute

A

utorité

de

S

anté

met à la disposition des pouvoirs publics, des professionnels de santé et du grand public des outils pour répondre aux problématiques liées à la contraception.

Malgré un taux de contraception élevé en France, il subsiste un nombre important de grossesses « non prévues ». Un tiers de ces grossesses est dû à l'absence de contraception tandis que les deux autres tiers surviennent sous contraception.

La Haute Autorité

de Santé (HAS) s'est intéressée aux moyens d'agir. Apr

ès avoir publié deux documents f

in mars, elle met aujourd'hui à la disposition des pouvoirs publics et des professionnels de santé des outils pour répondre aux besoins des femmes.

Deux grossesses non prévues sur 3 surviennent alors qu'une méthode contraceptive est utilisé e . Plu

sieurs facteurs expliquent cette situation

:

tout d'abord,

il y a un

écart

entre l

'efficacité théorique

d'une méthode contraceptive et son efficacité en vie réelle. En effet,

la méthode

utilisée par la personne
n'est pas
toujours
la plus
adaptée à sa
situation personnelle.

Par ailleurs,
il existe en France une notion de «
norme contraceptive
»

qui est utilisée pour caractériser les pratiques contraceptives au cours de la vie

En France, cette norme se traduit par un recours au préservatif en début de vie sexuelle, à l'utilisation de la pilule dès que la vie sexuelle se rég

u
larise et au recours au dispositif intra-utérin (DIU) comme alternative à la pilule à partir de 30 à 35 ans, une fois que les femmes ont eu les enfants qu'elles désiraient.

Le manque d'information sur les autres possibilités de contraception et cette norme sociale guide

nt
souvent le
choix et
n'aide
nt
pas à
identifier
la méthode la plus adaptée à ses
besoins

Afin de répondre à ce besoin d'information sur les méthodes de contraception disponibles, la HAS

a diffusé fin mars un document de synthèse. Celui-ci rassemble toutes les informations sur les méthodes jugées très efficaces par l'OMS et permet aux professionnels de santé de proposer une méthode efficace à chaque personne qui le demande. Ce document était accompagné d'une fiche mémo reprenant les conseils à donner aux femmes pour trouver une contraception adaptée à son propre cas.

En effet,
la HAS
a souhaité
souligner l'importance du
libre
choix
de

Vers une contraception mieux adaptée au profil de chacun

Écrit par HAS

Mercredi, 15 Mai 2013 13:21 -

la personne concernée afin que soit prise
avec le prescripteur
la décision la plus adaptée à son profil.

La HAS complète aujourd'hui cette publication par celle de fiches mémo par situation clinique (au nombre de 8) et d'un rapport sur les freins et les leviers pour le choix d'une contraception adaptée.

Des freins au choix d'une contraception adaptée ...

La HAS rend aujourd'hui public un rapport sur les freins et les leviers à la contraception. Précédent d'un état des lieux des pratiques contraceptives actuelles et des dispositifs d'accès à la contraception, ce rapport met en lumière les difficultés d'accès au choix d'une contraception adaptée et des leviers pour y remédier.

Les freins sont de plusieurs types et concernent les professionnels de santé comme les usagers.

Côté professionnels de santé,

la HAS a identifié notamment le manque d'actualisation des connaissances sur les méthodes de contraception

, ainsi que les conditions d'exercice médical qui peuvent parfois entraver l'accès à une consultation uniquement dédiée à la contraception ,
pourtant primordiale pour une bonne information de la personne .

Côté usagers, certains freins peuvent être associés à l'existence d'idées reçues telles que la pilule fait grossir, le DIU rend stérile...

Ces représentations sont la plupart du temps dues

à un manque d'information et de connaissances des moyens de contraception.

D'autres obstacles

ont été identifiés

:

la réticence à aborder des questions qui relèvent de l'intime

,

les difficultés d'accès à certains professionnels de santé ou

les contraintes économiques

(restes à charges)

.

Enfin,

des situations de fragilité peuvent de manière générale entraver le choix d'une méthode contraceptive mais également constituer des facteurs de risque d'échec de la contraception : non-reconnaissance sociale et parentale de la sexualité juvénile, périodes de post-partum ou post-IVG, périodes d'instabilité et/ou de fragilité affectives, situations professionnelles particulières et/ou le mode de vie (travail de nuit, horaires irréguliers et/ou décalés)

... qui peuvent être levés

Afin de dépasser ces difficultés, la HAS propose une synthèse des principales préconisations des institutions ayant exploré cette thématique comme par exemple le fait d'améliorer l'information du grand public pour mettre fin aux idées reçues sur la contraception et la vie sexuelle. Ou encore mieux préparer les professionnels de santé à leur rôle de conseil et d'accompagnement en matière de contraception.

Enfin, pour répondre aux besoins des professionnels de santé d'actualiser leurs connaissances par une information fiable et de qualité, la HAS publie des fiches mémo par situation clinique. Ces fiches aideront le professionnel de santé à trouver avec la personne la contraception la plus adaptée à ses besoins et à sa situation clinique. Ces fiches complètent la première fiche mémo mise en ligne fin mars « Conseils et prescriptions pour la délivrance d'une pilule ».

Les fiches mémo, mises en ligne aujourd'hui, sont au nombre de 7 :

- contraception chez la femme adulte en âge de procréer (hors postpartum et post IVG),
- contraception chez l'adolescente,
- contraception en postpartum,
- contraception en post IVG,
- contraception chez l'homme,
- stérilisation chez l'homme et la femme,
- contraception d'urgence

A ces fiches par situation clinique, la HAS ajoute un tableau de synthèse des méthodes contraceptives et de leur efficacité respective

.

Des travaux dans la continuité

La HAS publiera au cours de l'année d'autres travaux pour continuer dans cette perspective d'amélioration des pratiques professionnelles

. Elle élabore actuellement une

fiche mémo

sur l'évaluation

et la prise en compte

des

risque

s

cardio-

vasc

ulaire

s

qui sera rendue publique en juin

et

évalu

e

l'intérêt

du

dépistage des troubles de la coagulation

avant la prescription d'une méthode de contraception.

Vers une contraception mieux adaptée au profil de chacun

Écrit par HAS

Mercredi, 15 Mai 2013 13:21 -

Consultez le document contraception en [cliquant ici](#)

Consultez les fiches memo en [cliquant ici](#)